CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route)

S. L. & T. R. R. & S. S. CO.
L. W. R. R.

Trains, Chars Fauteuils, Pullman Standard et Dortoirs d'Excursion pour San Francisco sans changement.

Chars-Dortoirs Pullman pour Dallas et Denison sans changement.

Billets de Touristes d'été pour Denver Pueblo et Colorado Springs, $29.30. Pour Cloudcroft, N. M., $43.15.

Envoyez dix sous au soussigné pour une copie du "Southern Pacific Rice Cook Book" avec 200 recettes.

Bureau des Billets, coin des rues Canal et St-Charles.

F. S. DECKER, A. G. P. et T.A.
No 517 rue Natchez.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN SUD.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC

CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

TRAINS SANS CHANGEMENT.

Arrivée	Départ
Fast mail tous les jours... 7:25 a m	Fast mail tous les jours 8:00 pm
Express tous les jours... 6:20 p m	Express tous les jours ....7:00 am
Limited tous les jours... 8:25 p m	Limited tous les jours ....9:20 am
Service de la Cote. Tous les jours excepté dim 8:50 a m	Tous les jours excepté dim 3:30 pm
Lundi seulement.....7:45 a m	Lundi seulement..... —
Tous les jours excepté dim et lundi....10:30 a m	Tous les jours excepté dim et lundi..... —
Tous les jours excepté dim.... —	Tous les jours excepté dim4:45 pm
Excursion dim9:20 p m	Excur'dim..7:40 am
Excursion mer 9:20 pm	Excur'mer..7:40 am

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

734 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.
C. M. McMillan, Asst Agent de Pass. et Billets.
M. B. Powers, Agent de District de Passagers
J. C. Andrews, Southwestern Pass. Agent.
C. H. Hardwick, Agt Genl de Pass. Washington, D. C.
W. A. Turk, Gérant du Trafic, Washington, D. C.
27 déc

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

PRENDRE EFFET LE 17 NOV. 1901.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de— Nlle-Orléans..	7.30 p m	9:10 a m	6:00 a m
Arrive à— Meridian.....	1:20 a m	2:40 p m	1:10 p m
Part de— Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	—
Arrive à— Birmingham..	5:40 a m	6:45 p m	—
Chattanooga..	9:40 a m	—	—
Lexington....	5:15 p m	5:55 a m	—
Cincinnati...	7:30 p m	8:10 a m	—
Buffalo.....	2:00 p m	7:30 p m	—
Part de— Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	—
Arrive à— Meridian.....	1:20 a m	2:45 p m	—
Part de— Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	—
Arrive à— St-Louis.....	7:32 p m	8:24 a m	—

Par Nlle-Orléans 7:30 p. m
Arr à—
A Chattanooga.....9:40 a. m
A Knoxville..... 1:10 p. m
A Bristol.....5:45 p. m
A Washington.....6:53 a. m
A Philadelphie...10:15 a. m
A New York.....12:58 p. m

CHARS Restaurant Café. Repas à la carte

CHANGEMENT DANS LE TABLEAU DE LA ROUTE DU Q. & C.

Le et après le 19 mai, le train No 6 pour Meridian et les points intermédiaires quittera 6:00 heures a. m.

No 4 Pan Américan Spécial, pour Meridian, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires, quittera à 9.10 heures a. m. Ce train ayant des chars-dortoirs Pullman jusqu'à Cincinnati, et chars-restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limité quittera à 7:30 heures p. m. comme d'habitude, ayant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati, St-Louis et New York. Des chars-restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York.

No 6 pour la Rivière aux Perles, Covington, Meridianville et les points intermédiaires quittera à 4:20 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.

Les trains d'excursion des dimanches pour les points Est Louisiane quitteront à 7:45 heures a. m. comme d'habitude.

H. L. BOYD, J. R. WELLS, G. P. A. C. P. A.
W. H. SMITH, R. J. ANDERSON G. P. A. A. G. P. A.
Espin— Nouvelle-Orléans, Lne.

Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 60 heures pour New York via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limité No 38		Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:00 P. M.	9:20 A. M
Arrive à Atlanta	11.40 A. M.	11:20 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:00 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:48 P. M.	6:22 A. M
" Boston	8:30 P. M.	9,30 P. M

Le 35 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

Le 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

734 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.
C. M. McMillan, Asst Agent de Pass. et Billets.
M. B. Powers, Agent de District de Passagers
J. C. Andrews, Southwestern Pass. Agent.
C. H. Hardwick, Agt Genl de Pass. Washington, D. C.
W. A. Turk, Gérant du Trafic, Washington, D. C.
27 déc

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil.

De 550 tonnes de T rails d'acier (plus ou moins)

Dans l'affaire de Veuve Flora B. Cameron et als, versus Orleans & Jefferson Railway Co. Limited et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59 824—En vertu d'un writ de fieri facias contre l'International Construction Company, Charles H. Lawrence, E. M. Costelle, et M. D. Burke, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 25 juin 1902, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A l'intersection de l'avenue Washington et du canal Melpomène.

550 tonnes de T rails d'acier, pour chemin de fer, (plus ou moins).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

McCloskey & Benedict, avocats pour les plaignants.

14 juin—14 16 19 22 25

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et Fille,

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

724 et 726 avenue Elmire, Alger,

A proximité de ferries [bateaux passeurs] marchés, églises et écoles.

Successions de Sarah Marshall et d'Isaac Marshall, consolidées.

Nos 67,727 et 67 661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 18 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 22 maintenant No 128, lequel est borné par les rues Elmire, Opelousas, autrefois Market, les avenues Pacifique et Slidell, autrefois rue Jackson; ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Elmire sur cent vingt-trois (123') pieds huit (8") pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 724 et 726 rue Elmire.

Conditions—Une moitié comptant, la balance en douze mois, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication; le billet pour la portion de crédit du prix devant être garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente; acte de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

21 juin—21 22 29—juil 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE BARTOLO FERRARO.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 67,976.

Le contenu entier de l'épicerie et buvette bien approvisionnées à l'encoignure des rues Julie et Dryades, sans limite ou réserve, Lundi le 23 juin à 10:30 heures a. m.

IL SERA VENDU à l'enchère publique par JAS. BRENNAN ET FILLE, Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 17 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le stock d'épicerie, les installations de la buvette, etc., d'après l'inventaire enregistré.—Conditions, comptant.

19 juin—19 21 22 23

Terres de valeur dans la paroisse Ouest Carroll, Lne. 1773 acres, plus ou moins.
Succession de J. A. O. Wadsworth.
No 48,526 — Cour Civile de District, Division E.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 620 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 20 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la moitié indivise de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La 1|2 O. du 1|4 N. E. 1|4 S. E. de la sec. 5 E. 1|2 du 1|4 N. E de la sec. 8, 1|2 O. du 1|4 N. E. et du 1|4 S. E. du 1|4 N. E. et du 1|4 S. E. de la sec. 20; la 1|2 N. du 1|4 N. O. sec. 28: la 1|2 E. de la sec. 29 1|2 N. du 1|4 N. E. sec. 32; le 1|4 S. O. de la sec. 21; le 1|4 S. O. du 1|4 S. O. de la sec. 10; la 1|2 O. de la 1|2 O. de la sec. 15; le 1|4 N. O. du 1|4 N. O de la sec 22; la 1|2 E. du 1|4 N. O. 1|4 S. O. du 1|4 N. O. de la Sec. 21—la 1|2 N. du 1|4 N. O. et 1|4 S. E. du 1|4 N. O. et la 1|2 S. du 1|4 S. O. de la Sec. 31 T. 19, N. R. 9 E. contenant en tout 1773 acres plus ou moins dans la Paroisse Ouest Carroll, Etat de la Louisiane

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 24

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

John F. Mulvey vs Ellen Mulvey et al.

No 67,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Cottage en bois couverte en ardoises.

No 918 rue Ste Marie, entre les rues Constance et Laurel.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 mai 1902, et signé le 16 mai 1902 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, voies, servitudes ou de quelque autre chose qui puisse y appartenir ou de quelque façon en dépendent, situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Azelie, maintenant Constance, Michael, maintenant Laurel, Ste Marie et St André et désigné comme lot No 5 sur un certain plan dressé par G. A. Hedin, voyer, daté le 12me jour d'avril 1848 et déposé pour référence en ce bureau comme plan No 53 dans le livre de plans No 2 de W. Christy; ledit lot mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Ste Marie sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistant en un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant et galerie fermée sur le côté, et 7 chambres, hangar, avec gran e cour sur le devant et allée, jardins de fleurs deux citernes, etc., le tout en de bonnes conditions, dans un bon voisinage et près des marchés, lignes de chars écoles, églises etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant B. Rouen, notaire, incluant tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Spendide occasion pour placement. Cottages doubles dans le Quatrième District.

Excellente localité pour les affaires dans le Sixième District et propriété vacante dans le Premier District

Mme Margaret McCubbin, femme de Paul Larmen vs Wm McCubbin et al.

No 67,595—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu et signé le 6 juin 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

1° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rendon et Gravier, les avenues Tulane et Hagan, désignés par les Nos 29 et 30 sur un devis annexé à un inventaire daté le 7 janvier 1895 dans la succession de F. Laroix et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 156 pieds 5 pouces et 4 lignes.

2° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 4, dans l'ilet No 40, sur un plan fait par H. Grant, de l'ancienne ville de Lafayette, et par le même numéro dans l'ilet No 15, sur le plan original du Faubourg Lafayette, le dit ilet est compris entre les rues Soraparu, Première, Chippewa et Fulton, maintenant St Thomas, et désigné par le No 4 sur un plan dressé par Castrang, daté le 20 avril 1858, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, et mesurant d'après le dit plan 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Soraparu, la même largeur dans le fond, sur 130 pieds plus ou moins sur la ligne de division laquelle sépare le dit lot du No 3, et 129 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 5, la portion du fond étant partie du lot 11.

Les améliorations sont connues comme les Nos 614 et 616 rue Soraparu entre les rues St Thomas, Chippewa et Première, et comprenant un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, hangar, etc.; la maison est retirée de la banquette et est en bon état, et louée pour $10 par côté.

3°. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 82, borné par les rues St Denis (maintenant S. Rempart), Dryades, Cadiz et Valence, désigné par le No 15 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, daté le 10 juillet 1864, déposé dans le bureau de l'annotateur de la paroisse Jefferson, et mesurant comme suit, à savoir: 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois couverte en ardoises connue comme le No 1931 rue Valence et contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc. La maison est louée pour $8 par mois.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 3 de l'ilet No 9, compris entre la rue Fulton, le Chemin Public ou la rue Levée, et les rues Neuvième et Harmonie, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 15 mars 1832, déposé en l'étude de T. Guyol, ancien notaire, lequel lot mesurant d'après ledit plan 60 pieds 3 pouces de face à la rue Fulton sur 116 pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise.

Les améliorations sont connues comme 3152 et 3154 rue St Thomas et comprenant un joli cottage double en briques couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, citerne, hangar, etc., et loué $10 par côté.

En addition au ci-dessus est une bâtisse en bois dans le fond du lot contenant 5 chambres et louée pour $5 par mois, le tout en bon état et près de tous les agrémente.

5° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Denis, Dryades, Cadiz et Valence, ilet No 82, désigné par les numéros 12, 13 et 14 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, déposé dans le Bureau de l'Annotateur de la paroisse Jefferson, ledit plan est daté le 13 juillet 1864 et d'après ledit plan le lot douze mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis, sur une profondeur de 120 pieds, ledit lot 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds et lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations sont connues comme 1937 rue Valence, coin Rempart, comprenant une bâtisse en bois couverte en ardoises occupée comme une épicerie et contenant grande chambre à magasin, 6 chambres, citerne, hangar, etc; le tout en bonne condition, aussi un petit emplacement pour les affaires contigu au ci-dessus contenant 1 chambre: le tout loué pour $20 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans avec 8 pour cent par an d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs payant pour les taxes de 1902 et devant faire un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

John B. Fisher, avocat.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cinq splendides lots à bâtir dans l'ilet de l'avenue Peters, des rues Colisée, Perrier et Léontine. Excellent site à bâtir sur la rue St. Rempart près de la rue du Canal, le terrain exclusif se rattachant au Pickwick Club et l'ilet entier de terre (26 lots) borné par les rues Murat, Olympia, Baudin et D'Hémécourt à quatre ilets de la rue du Canal et de l'avenue Carrollton.

Succession de Frank A. Lee.

No 34,264 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 27 mai 1902 et signé le 3 juin 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Cinq certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Celisée, Perrier, Léontine et l'avenue Peters, désignés par les Nos 1, 2, 3, 13 et 14, d'après un devis fait par E. Pilié, voyer, le 19 avril 1890 et annexé pour référence à un acte de dépôt passé en l'étude de N. B. Triste, notaire, et mesurant en M. A', d'après cela, comme suit, à savoir: les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun 29 pieds 8 pouces de face à l'avenue Peters, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure de la rue Colisée et de l'avenue Peters et les lots Nos 13 et 14 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds 6 pouces et 6 lignes.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rempart, Canal, Commune et Dryades, désigné par le No 6, sur un plan dressé par H. Muelhausen, architecte, le 13me jour de juillet 1846, déposé en l'étude Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville et mesurant 22 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue des Remparts 23 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne le séparant d'une allée commune, douze pieds de largeur en commun aux dits lots et autres, 123 pieds 10 pouces et 4 1|2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue du Canal et 123 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 7 mesure américaine.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Murat, Olympia, Baudin et D'Hémécourt, désigné par le No 16, et divisé en 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, sur un plan dressé par George T. Dumbar, voyer, daté le 12 décembre 1848 et une copie du dit plan fait par D'Hémécourt, voyer, le 16 février 1849, déposé en l'étude de R. J. Ker, un notaire en cette ville, lequel dit ilet mesurant 319 pieds 8 pouces et 2 lignes de face respectivement aux rues Murat et Olympia et 314 pieds 5 pouces et 6 lignes respectivement aux rues D'Hémécourt et Baudin.

Conditions — 1|3 comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1902, et faire un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Nicholas Browse Trist, notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

T. M. Miller avocat du pétitionnaire.

T. B. B. Chaffe, avocat pour Mme Eliza J. Lyde.

8 juin—8 15 22 29—juil 6 10

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Le cottage double bien construit et rémunérateur.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet.—JEUDI le 24 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 juin 1902, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Mme Nicholas Dendinger, No 67,677 de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en bois, à un étage, avec mansarde bien construit et rémunérateur, Nos 1306 et 1310 rue Constance, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Annonciation, Thalie et Melpomène, contenant cinq chambres, allée, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre H. sur un arpentage fait par H. W. W. Keynolds, I.C. et V., un devis duquel daté le 1er avril 1889 et annexé à un acte pardevant Fred Zengel, notaire, le 29 avril 1889, d'après lequel le dit lot mesure 31 pieds et 2 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 107 pieds 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, dans un bon voisinage tranquille et est en demande par des locataires qui paient un placement payant bien.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1902; en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente par devant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 29 —juil 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE. DE

Propriétés comme Résidences et comme Placement,

Dans les Deuxième et Sixième Districts.

Succession de Mme Anna Ritayik.

No 67,314—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mai 1902 et signé le 5 juin 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour; Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La résidence bien construite en briques à deux étages avec mansarde, No 1023 rue Chartres, dans le Deuxième Dist ict de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, St Philippe et Ursulines, contenant vestibule, douze chambres, allée sur le côté, cour en pierres plates, gaz, hydrant et citerne. Le lot de terre mesure 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Chartres sur 129 pieds 7 pouces de profondeur sur la lignes de côté vers la rue St Philippe et sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, une profondeur comme suit: Une première profondeur de 63 pieds 10 pouces, à laquelle profondeur la propriété s'élargit 2 pieds 6 pouces, puis a une deuxième profondeur de 24 pieds 6 pouces où elle se rétrécit 2 pieds 6 pouces et alors il a une troisième profondeur de 30 pieds 2 pouces avec une largeur sur la ligne du fond de 29 pieds 9 pouces et 2 lignes. La propriété est avantageusement située dans un bon quartier, près des églises, marchés et écoles et est désirable soit comme placement ou comme résidence. Elle se loue à raison de $420 par an.

2° La résidence double en bois à deux étages Nos 3318 et 3320 rue Baronne, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Toledano et l'avenue Louisiana, contenant trois chambres, allée et hangar de chaque côté et deux citernes. Le lot de terre est désigné par la lettre B et mesure 27 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage en bois à un étage No 4517 et 4519 rue Tchoupitoulas, dans la sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Jena et Cadiz. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds entre lignes parallèles et étant une moitié du lot No 3 sur un plan du faubourg Bouligny dressé par Chas F. Zimple, député voyer, le 18 mars 1834, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et est borné sur le côté le plus près de la rue Jena par le lot No 2, et de l'autre côté le plus près de la rue Cadiz par l'autre moitié du lot No 3, dans une bonne localité et dans un quartier prospère.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur et le privilège sur la propriété vendue, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, le paiement d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1902, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Walter L. Gleason, avocat pour le plaignant.

W. K. Horn et W. B. Grant, avocats pour les défendeurs.

8 juin — 8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Substantielle en Briques.

No 1008, rue Douane.

Succession de Helen C. Haley.

No 46,375—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 mai 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages et mansarde, No 1008 rue Douane, contenant vestibules, 14 chambres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Remparts et Bourgogne. Le lot de terre mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Douane, sur 106 pieds de profondeur; ladite façade et mesurage commençant sur la ligne de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen.

Cette propriété est à quelques portes du grand établissement de meubles de MM. Maestri Frères et dans un ilet borné par la rue Canal. Elle n'est pas seulement adjacente, mais en réalité dans le centre des affaires et peut être utilisée pour plusieurs buts profitables.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billet ou des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraire d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

25mai—25—juin 1 8 15 22 26

Succession de Louis Monde.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 67,862—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph M. Drulhet, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte: Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier —N. Vigrand avocat.

18 juin—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon Cottage Double, 2321-23 RUE CHIPPEWA.

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne,

MARDI, le 22 Juillet 1902, à Midi.

No 67,036 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Succession de Mme Mary E. Struth.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 19 juin 1902 et adressé à Joseph L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqué dans l'affaire en ceci intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Chippewa, Annonciation (anciennement Jersey), Soraparu et Philips, désigné par le lot No cent quatre vingt cinq contigu au lot No cent quatre vingt quatre sur la ligne de côté de là, la plus près de la rue Soraparu, sur un plan de la propriété de Robert Lagton, décédé, fait par Hugh Grant, alors voyer, de l'ancienne ville de Lafayette, le 2 février 1844 et déposé pour référence en l'étude de L. E. Kenny, ancien notaire en cette ville.

Ledit lot mesurant 31 pieds, 11 pouces et 3 lignes de face sur la rue Chippewa, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, devant payer pour l'acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, et devant déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriété Foncières et Placements.
303 rue Baronne.

J. B. Rosser, Jr., Esq., avocat,
734 rue Commune.

21 juin—21 22 29—juil 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirables propriétés Foncières du Troisième District.

A L'ENCAN, A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE,

MARDI, LE 1er JUILLET 1902, A MIDI,

Les offres consistent du

COTTAGE SIMPLE,

No 1711 rue N. Claiborne,

COTTAGE SIMPLE,

No 1713 rue N. Claiborne,

—ET DU—

COTTAGE ELEVÉ,

No 1719 rue N. Claiborne.

Succession de John H. Wilberding.

Cour Civile de District, paroisse d'Orleans—Division D—No 67,045.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 22 mai 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés dans cette affaire les propriétés ci-après décrites:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Annette, Prosper, maintenant Derbigny, et St Antoine, mesurant, en mesure américaine, 18 pieds de face à la rue Claiborne sur 174 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Annette, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur sur l'autre ligne de coté le divisant du lot B, de la s'élargissant 6 pieds 8 pouces; de là une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes à la ligne du fond laquelle mesurant 24 pieds 8 pouces.

Les améliorations sont connues comme le No 1711 rue N. Claiborne et consistent en un joli cottage simple

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues